



Assemblée générale

Distr. générale
25 janvier 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Point 71 de l'ordre du jour

Désarmement général et complet

Lettre datée du 19 janvier 1999, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Mongolie auprès de l'Organisation des Nations Unies

21 janvier 1999

LAA-99-015

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué conjoint de la Mongolie et de la République populaire de Chine publié à l'occasion de la visite officielle effectuée par le Président de la Mongolie, M. Natsagiin Bagabandi, en République populaire de Chine, du 10 au 15 décembre 1998 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre du point 71 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Jargalsaikhany **Enkhsaikhan**

Annexe

Communiqué conjoint de la Mongolie et de la République populaire de Chine publié le 11 décembre 1998

[Original : chinois]

À l'invitation de M. Jiang Zemin, Président de la République populaire de Chine, le Président de la Mongolie, M. Natsagiin Bagabandi, a effectué du 10 au 15 décembre 1998 une visite officielle en République populaire de Chine, au cours de laquelle les deux chefs d'État ont tenu des entretiens officiels. M. Li Peng, Président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale, et M. Zhu Rongji, Premier Ministre du Conseil des affaires d'État, ont l'un et l'autre rencontré le Président Bagabandi.

Les deux chefs d'État ont évoqué, dans un climat de cordialité et de franchise, les aspects importants de la situation intérieure de leurs pays respectifs, ainsi que ceux de la politique extérieure menée par chacun des deux pays. Ils ont également procédé à un échange de vues sur la façon de développer encore leurs relations bilatérales et sur des questions internationales d'intérêt commun. Les deux parties se sont déclarées satisfaites des résultats des entretiens entre les deux chefs d'État et précisé qu'il importait d'élargir et d'intensifier encore, sur tous les plans, les relations de bon voisinage et de coopération amicale qui se développent chaque jour davantage entre les deux pays.

Dans le cadre de la visite, les deux parties ont signé cinq documents, dont un accord de coopération économique et technique entre le Gouvernement de la République populaire de Chine et le Gouvernement de la Mongolie.

Les deux parties se déclarent satisfaites du développement général des relations de bon voisinage et de coopération amicale entre la Chine et la Mongolie. Elles constatent avec satisfaction que les principes de base et des clauses du Traité d'amitié et de coopération entre la République populaire de Chine et la Mongolie, signé en 1994, sont appliqués sans difficultés et réaffirment que ce traité constitue le fondement des liens qui unissent les deux pays.

Les deux parties s'accordent à reconnaître que, conformément aux principes de base et à l'esprit du Traité, le maintien de relations amicales et l'élargissement de la coopération entre la Chine et la Mongolie, pays voisins, contribuent à l'édification et au développement des deux pays et favoriseront la paix, la stabilité et la prospérité dans la région. Les deux parties veilleront toutes deux à ce que leurs relations de bon voisinage et de coopération amicale, caractérisées par une stabilité à long terme et une solide confiance mutuelle, franchissent le cap du XXI^e siècle.

La Chine réaffirme qu'elle respecte l'indépendance et la souveraineté de la Mongolie ainsi que son statut de zone exempte d'armes nucléaires, de même que la voie de développement choisie par le peuple mongol en fonction des conditions nationales. La Mongolie remercie la Chine de l'avoir aidée concrètement à surmonter ses difficultés économiques. La Chine exprime son désir de continuer à appuyer la Mongolie dans la mesure de ses possibilités.

La Mongolie réaffirme qu'il n'existe qu'une seule Chine, que Taiwan fait partie intégrante du territoire chinois et que le Gouvernement de la République populaire de Chine constitue le seul gouvernement légitime de la Chine dans son ensemble. Elle appuie la politique adoptée par la Chine concernant la question taïwanaise, à savoir la réalisation du concept «un pays, deux systèmes» et la réunification pacifique. Elle ne soutient pas l'indépendance de Taiwan. La Chine s'en félicite.

La Mongolie rend hommage à la Chine pour avoir contribué en stabilisant le cours du renminbi et en maintenant une croissance économique rapide à surmonter la crise financière asiatique. Elle sait gré à la Chine de jouer un rôle actif dans le maintien de la paix, de la stabilité et de la prospérité dans la région de l'Asie et du Pacifique. Elle appuie également la politique extérieure pacifique que la Chine mène en toute indépendance et en se reconnaissant le pouvoir d'agir selon sa propre détermination.

Les deux parties conviennent de resserrer davantage leur coopération dans tous les domaines, sur la base des cinq principes de la coexistence pacifique.

Les deux parties notent qu'elles s'emploieront conjointement à préserver la paix et à promouvoir la prospérité commune, sur la base d'un resserrement de la coopération visant à assurer une confiance mutuelle et l'égalité de développement entre tous les pays.

Les deux parties considèrent important d'échanger des vues sur les questions de portée mondiale et régionale, ainsi que sur d'autres questions d'intérêt commun. Elles réaffirment qu'elles sont prêtes à engager une coopération bilatérale et multilatérale dans le cadre des organisations internationales et des instances de coopération régionale.

Les deux parties s'accordent à reconnaître que la visite officielle du Président de la Mongolie, M. Natsagiin Bagabandi, en République populaire de Chine a été un franc succès et qu'elle constitue un événement important dans le développement des relations de bon voisinage et d'amitié entre la Chine et la Mongolie. Le Président Bagabandi a invité le Président Jiang Zemin à effectuer, lorsqu'il le souhaitera, une visite officielle et amicale en Mongolie. Le Président Jiang Zemin lui a exprimé ses remerciements et a accepté cette invitation.
